



NOM et prénom : PIRON Jacques

AGREMENT en matière :

- Familiale : oui
- Sociale : oui
- Civile et commerciale : oui

Date de prestation de serment : 03/01/1990

Lieu d'exercice de la médiation : Liège & Verviers

Contact par :

- Téléphone :
 - Verviers : 087 22 54 36
 - Liège : 04 233 61 00
- Gsm : 0478 26 38 38
- E-mail : j.piron@apmlaw.be

Site internet : www.apmlaw.be

Honoraires : 150 € / heure

Informations complémentaires diverses :

□ Origine de votre intérêt pour la médiation ?

Depuis le début de la médiation en 1999, je me suis intéressé à ce processus présentant des qualités d'efficacité, de coût, d'humanité et d'entente

□ Quelles qualités pensez-vous mettre en œuvre dans l'exercice de vos activités ?

L'écoute, la responsabilisation des intervenants, le sens pragmatique

□ Ce qui vous définit comme médiateur ?

Ecoute, positivisme, confiance en la vie et en la personne, sens pragmatique

□ Que signifie pour vous « réussite » ou « échec » d'une médiation ?

La réussite est un résultat au service de l'humain dans toutes ses dimensions globales du lien dans :

- Les personnes concernées ou impliquées
- L'environnement familial et social
- Les spécificités du territoire concerné
- Les conditions de la réussite /

L'échec est une situation qui résulte d'une action n'ayant pas abouti au résultat escompté. Cela reste relatif et rejoint le proverbe Lao Tseu « *Mon ennemi est mon meilleur professeur* ».